

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 1.1 Date: 23.04.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypg.com

## 1. SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

<b>1.1</b>	<b>Identificateur de produit</b>	
	Désignation Commerciale	RTV 3145
	Nom Chimique	Mélange
	N° CAS	Mélange
	N° EINECS	Mélange
	No. D'Enregistrement d'REACH	Aucune attribué.
<b>1.2</b>	<b>Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions sur l'utilisation</b>	
	Utilisation Identifiée	PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité
	Utilisations Déconseillées	Rien de connu.
<b>1.3</b>	<b>Information sur le fournisseur</b>	
	Identification de la société	VISHAY MEASUREMENTS GROUP UK LTD Stroudley Road Basingstoke Hampshire RG24 8FW United Kingdom
	Téléphone	+44 (0) 1256 462131
	Fax	+44 (0) 1256 471441
	Email (personne compétente)	mm.uk@vishaypg.com
<b>1.4</b>	<b>Tél. d'urgence</b>	(00-1) 703-527-3887 CHEMTREC

## 2. SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>2.1</b>	<b>Classification de la substance ou du mélange</b>	
<b>2.1.1</b>	<b>Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)</b>	Skin Sens. 1; H317
<b>2.1.2</b>	<b>Directive 67/548/CEE &amp; Directive 1999/45/CE</b>	R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>2.2</b>	<b>Éléments d'étiquetage</b>	
	Désignation Commerciale	Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP) RTV 3145
	Pictogramme(s) de Danger	
	Mention(s) d'Avertissement	Attention
	Contient:	Trimethoxy(methyl)silane
	Mention(s) de Danger	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
	Conseil(s) de Prudence	P261: Éviter de respirer vapeurs. P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/... P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 1.1 Date: 23.04.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypg.com

## Autres informations

EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

## 2.3 Autres dangers

Aucun.

## 3. SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2 Mélanges

Classification CE Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Mention(s) de Danger
Trimethylated silica	< 25	68909-20-6	272-697-1	Aucune attribué	EUH066
Trimethoxy(methyl)silane	5-10	1185-55-3	214-685-0	Aucune attribué	Flam. Liq. 2; H225 Skin Sens. 1; H317
Methanol	< 0.2	67-56-1	200-659-6	Aucune attribué	Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H311 Acute Tox. 3; H331 STOT RE 1; H370

EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. H225: Liquide et vapeurs très inflammables. H301: Toxique en cas d'ingestion. H311: Toxique par contact cutané. H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H331: Toxique par inhalation. H370: Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Directive 67/548/CEE & Directive 1999/45/CE

Identité chimique de la substance	%W/W	N° CAS	N° CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Classification CE et Phrases de Risque
Trimethylated silica	< 25	68909-20-6	272-697-1	Aucune attribué	R66
Trimethoxy(methyl)silane	5-10	1185-55-3	214-685-0	Aucune attribué	F; R11 R43
Methanol	< 0.2	67-56-1	200-659-6	Aucune attribué	F; R11 T; R25 T; R24 T; R23 T; R39

F; Inflammable, T; Toxique. R11: Facilement inflammable. R23: Toxique par inhalation. R24: Toxique par contact avec la peau. R25: Toxique en cas d'ingestion. R39: Danger d'effets irréversibles très graves. R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

## 4. SECTION 4: PREMIERS SECOURS



### 4.1 Description des premiers secours

Inhalation

S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Contact avec la Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés et laver abondamment avec de l'eau toutes les parties affectées. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Contact avec les yeux  
Ingestion

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.  
Alerter un médecin en cas de malaise.

Révision: 1.1 Date: 23.04.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 453/2010**

www.vishaypg.com

- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Peut provoquer une allergie cutanée. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.

## 5. SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 5.1 Moyens d'extinction**  
Moyens d'Extinction Appropriés Ceux appropriés pour contenir l'incendie. Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.  
Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Le claquage thermique de ce produit pendant un incendie ou en cas de températures très élevées peut générer les produits de décomposition suivants : Silice, Oxyde de carbone et traces de composés carbonés partiellement brûlés, Formaldéhyde, Produits de soufre, Produits de l'azote.
- 5.3 Conseils aux pompiers** Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

## 6. SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Transférer dans un conteneur pour élimination. Le produit renversé crée une surface extrêmement glissante.
- 6.4 Référence à d'autres sections** Voir Rubrique: 8, 13

## 7. SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**  
Température de stockage Stocker dans un endroit bien ventilé. Protéger de l'humidité.  
Temps limite de stockage Conserver à une température ne dépassant pas (°C): 32°C  
Matières incompatibles Stable dans les conditions normales.  
Conserver à l'écart des: Matière comburante (agent oxydant) et De l'eau. Tout contact avec de l'eau ou de l'air humide entrainera la formation de méthanol.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité. Voir Rubrique: 1.2

## 8. SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1 Paramètres de contrôle**  
**8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail**

SUBSTANCE	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m³)	VLE (ppm)	VLE (mg/m³)	Remarque:
Methanol	67-56-1	200	260	1000	1300	INRS (ED 984)

Remarque: INRS: Institut National de Recherche et de Sécurité. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 1.1 Date: 23.04.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 453/2010**

www.vishaypg.com

8.1.2	Valeur limite biologique	Non fixé.
8.1.3	PNECs et DNELs	Non fixé.
8.2	Contrôles de l'exposition	
8.2.1	Contrôles techniques appropriés	Assurer une ventilation adéquate. ou Utiliser des récipients appropriés. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail.
8.2.2	Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)	Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Garder les vêtements de travail séparément. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.
	Protection des yeux/du visage	Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).
		
	Protection de la peau	Protection des mains: Porter des gants imperméables (NE374). Les gants doivent être changés régulièrement pour éviter des problèmes d'étanchéité. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants.
		
	Protection respiratoire	Protection de corps: Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas échéant, pour éviter tout contact avec la peau.
		Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN141 ou EN405) peut être approprié.
8.2.3	Risques thermiques Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Non applicable. Éviter le rejet dans l'environnement.

## 9. SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1	Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
	Aspect	Translucide avec pâte
	Odeur	Légère
	Seuil olfactif	Non disponible.
	pH	Non disponible.
	Point de fusion/point de congélation	Non disponible.
	Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non disponible.
	Point d'éclair	Non applicable.
	Taux d'Evaporation	Non applicable.
	Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable.
	Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
	Pression de vapeur	Non disponible.
	Densité de vapeur	Non disponible.
	Densité relative	1.12 (H2O = 1)
	Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
	Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non disponible.
	Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
	Température de décomposition	Non disponible.
	Viscosité	Non disponible.

Révision: 1.1 Date: 23.04.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 453/2010**

www.vishaypg.com

Propriétés explosives Non Explosif.  
Propriétés comburantes Non oxydant.

9.2 Autres informations Aucun.

## 10. SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1	<b>Réactivité</b>	Ce produit libère du méthanol.
10.2	<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions normales.
10.3	<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Tout contact avec de l'eau ou de l'air humide entrainera la formation de méthanol.
10.4	<b>Conditions à éviter</b>	Protéger de l'humidité.
10.5	<b>Matières incompatibles</b>	Conserver à l'écart des: Matière comburante (agent oxydant) et De l'eau.
10.6	<b>Produit(s) de décomposition dangereux</b>	Le claquage thermique de ce produit pendant un incendie ou en cas de températures très élevées peut générer les produits de décomposition suivants : Silice, Oxyde de carbone et traces de composés carbonés partiellement brûlés, Formaldéhyde, Produits de soufre, Produits de l'azote.

## 11. SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1	<b>Informations sur les effets toxicologiques (Substances dans les préparations / mélanges)</b>	
	<b>Toxicité aiguë</b>	
	Ingestion	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.
	Inhalation	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 >20.0 mg/l.
	Contact avec la Peau	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: Estimation CL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.
	<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
	<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Skin Sens. 1: Peut provoquer une allergie cutanée.
	<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	<b>Cancérogénicité</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
	<b>Danger par aspiration</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
11.2	<b>Autres informations</b>	Le produit peut dégager des vapeurs de formaldéhyde à des températures supérieures à 180 °C en présence d'air. Les vapeurs de formaldéhyde sont une substance suspectée cancérigène, toxique par inhalation et irritante pour les yeux et le système respiratoire. Les limites d'exposition doivent être strictement respectées.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 1.1 Date: 23.04.2015

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 453/2010

www.vishaypg.com

## 12. SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1	Toxicité	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
12.2	Persistance et dégradabilité	Estimation Mélange CL50 >100 mg/l (Poissons)
12.3	Potentiel de bioaccumulation	Une partie des composants sont biodégradables.
12.4	Mobilité dans le sol	Le produit a un faible potentiel de bioaccumulation.
12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB	Le produit devrait être peu mobile dans le sol. (Insoluble dans l'eau.)
12.6	Autres effets néfastes	Pas classé comme PBT ou vPvB. Rien de connu.

## 13. SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1	Méthodes de traitement des déchets	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.
13.2	Autres informations	Aucun.

## 14. SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	ADR/RID / IMDG / IATA	
14.1	Numéro ONU	Non classé comme dangereux pour le transport.
14.2	Désignation officielle de transport	Non classé
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	Non classé
14.4	Groupe d'emballage	Non classé
14.5	Dangers pour l'environnement	Non classé comme Polluant Marin.
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
14.8	Renseignements supplémentaires	Aucun.

## 15. SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1	Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
15.1.1	Règlements de l'UE	
	SVHCs	Aucun
15.1.2	Règlements nationaux	
	Wassergefährdungsklasse (Allemagne)	Substances non dangereuses
15.2	Évaluation de la sécurité chimique	Non disponible.

## 16. SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.

**References:** Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS), Classification(s) harmonisée(s) pour Méthanol (CAS# 67-58-1) et Enregistrement(s) ECHA pré-existant Triméthoxy(méthyl)silane (CAS# 1185-55-3) et Méthanol (CAS# 67-58-1).

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Skin Sens. 1; H317	Calcul du seuil/Résultat du test
EUH066	Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS)

### LÉGENDE

LTEL	Limite d'exposition prolongée
STEL	Limite d'exposition (15 min)
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révision: 1.1 Date: 23.04.2015

**SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH),  
1272/2008 (CLP) & 453/2010**

---

[www.vishaypg.com](http://www.vishaypg.com)

PNEC	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
PBT	PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique
vPvB	très Persistant et très Bioaccumulable

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

## Dégagements de responsabilité

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

## Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Pas d'informations disponibles.